



Territorialisation de la planification écologique

CHALEUR RENOUVELABLE

Systématiser la réalisation de notes d'opportunité et d'études de faisabilité pour créer de nouveaux réseaux

Ressources, aides et outils

L'association **Amorce** est financée par l'ADEME pour aller à la rencontre des collectivités afin de les sensibiliser au potentiel de création d'un réseau de chaleur sur leur territoire. Elle fournit par ailleurs de nombreuses ressources portant sur tous les aspects de la création d'un réseau de chaleur (techniques, juridiques, financiers...), rassemblées dans une boîte à outils :

<https://amorce.asso.fr/Boite-A-Outils-Reseaux-de-Chaleur-et-de-Froid>

En complément, depuis septembre 2024 a été mis en **place le réseau national des initiateurs de réseaux de chaleur et de froid**, qui vise à sensibiliser les collectivités au potentiel de création de réseaux sur leur territoire, à leur donner toutes les clés pour lancer un projet et à faciliter le partage d'expérience entre collectivités. Ce réseau, créé par l'Association Amorce en partenariat avec l'ADEME, l'AFPG, le Cerema, le Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE), ENERPLAN et France Chaleur Urbaine est ouvert exclusivement aux collectivités, via un espace sur la plateforme collaborative Expertises territoires :

https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1_404138/fr/initiateurs-de-reseaux-de-chaleur-froid

France Chaleur Urbaine est un service porté par le ministère de la transition écologique qui vise à faciliter et accélérer le développement des réseaux de chaleur, qui donne là aussi accès à un grand nombre de ressources sur les réseaux de chaleur, avec des formats pédagogiques accessibles à tous. Le service porte la [carte](#) nationale de référence pour connaître les réseaux de chaleur et de froid (existants ou en construction) et accéder à leurs caractéristiques. Cette carte centralise également de nombreuses données sur les potentiels de développement des réseaux : identification des bâtiments à chauffage collectif gaz ou fioul, consommations de gaz à l'adresse, zones d'opportunité pour la création de réseaux... Des outils permettent de les exploiter simplement, avec par exemple la possibilité de définir un tracé et d'obtenir la densité thermique linéaire le long de ce tracé, paramètre clé pour évaluer la pertinence d'un projet de réseau.

La plateforme cartographique [EnRezo](#) du Cerema est également une riche source d'informations pour avoir de premières estimations sur le potentiel de développement d'un réseau de chaleur sur son territoire. Des zones d'opportunité y sont définies sur la base de la modélisation des besoins en chaleur des bâtiments. Des données sont en outre disponibles sur

les énergies renouvelables et de récupération mobilisables dans les territoires. Pour aller plus loin, la plateforme donne accès à des simulations prospectives, à l'horizon 2050.

L'ADEME finance les études et investissements pour la création de réseaux de chaleur au titre du Fonds Chaleur. Le **Fonds Chaleur** dispose d'un site internet qui permet de retrouver toutes les informations sur les aides mobilisables, mais également d'être guidé dans son projet et de pouvoir prendre connaissance de retours d'expérience :

<https://fondschaleur.ademe.fr/collectivite/>.

La direction régionale de l'ADEME peut être mobilisée en complément.

Fiche disponible sur le site de la DRIEAT :

<https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/debat-de-la-cop-energie-francilienne-a13088.html>